

Le magazine de la Communauté
de communes Ardèche Rhône Coiron

ARC magazine

Février 2022

#6

DOSSIER THÉMATIQUE
Restauration collective

Ardèche
Rhône
Coiron

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Dans ce contexte sanitaire qui reste pesant, les élus communautaires et les agents intercommunaux gardent pour priorité la qualité de service auprès des habitants. Chacun souhaite sortir rapidement de cette vague, pour le bien-être de tous.

Dans ce sixième numéro d'ARC' Magazine, un dossier est consacré au service de la restauration collective. Notre volonté est celle d'harmoniser le service rendu sur l'ensemble du territoire, tout en préservant les situations particulières des communes et construire des solutions les plus adaptées. Ainsi les repas de vos enfants et le portage à domicile seront identiques sur toutes les communes qui l'ont souhaité. Nous continuerons à nous préoccuper de servir des repas de qualité, en vous proposant de la diversification pour un meilleur équilibre alimentaire.

La Communauté de communes poursuit son engagement à développer des actions en faveur de la petite enfance et de la jeunesse, avec entre autres, la création d'une nouvelle crèche à Alba-la-Romaine. Un projet de construction qui prend forme, se concrétise, sous les traits des projections de l'architecte.



Comme engagé depuis plusieurs années, l'intercommunalité concourt à faciliter les gestes de tri pour qu'ils deviennent une habitude pour chaque habitant. Des gestes importants qui évoluent, cette année, avec le tri des cartons. Une borne à carton brun sera installée sur vos communes dès le printemps, pour collecter spécifiquement ce matériau qui trouve aussi sa place en déchèterie.

Enfin, au fil des pages, vous retrouverez le volet économie et l'enjeu de soutenir le développement économique sur notre territoire, en proposant aux créateurs d'entreprises un accompagnement. Un suivi, pour démarrer, dans le cadre de la pépinière d'entreprise le faisceau sud mais également, pour s'installer sur nos communes lorsque qu'un entrepreneur sort de la pépinière.

Je vous souhaite, en ce début d'année, de bonnes choses en perspective.
Bonne lecture.

Yves Boyer,
Président d'Ardèche Rhône Coiron

Directeur de la publication : Yves Boyer

Comité de rédaction : Yves Boyer, Bernard Noël, Marie-Noëlle Laville, Virginie Martinez, Séverine Léon

Rédaction, mise en page : service communication ARC - Séverine Léon, Maëva Satgé

Crédits photos : Cc Ardèche Rhône Coiron et partenaires
Tirage : 11 500 exemplaires - ISSN 2679-0505 - Périodique

Impression sur papier PEFC, issu de la gestion durable des forêts. Impression : imprimerie Bayle Montélimar

**Vous pouvez recevoir ce magazine, en contactant le 04 75 00 04 11. Il est aussi disponible à la Communauté de communes ou dans votre mairie.
Et sur www.ardecherhonecoiron.fr**

Sommaire

Page 4-5

Retour en images

Page 6-7

La petite -enfance / jeunesse
sur Ardèche Rhône Coiron

Page 8-11

Dossier thématique
Restauration collective

Page 12 à 15

A votre service

Lieu d'écoute, d'échange et de rencontres entre
parent/enfant : Les LAEP
Vos démarches d'urbanisme en ligne
Les bornes carton s'installent dans les communes
Travaux aux Ramières
Le nouveau mémo-tri !

Page 16 à 18

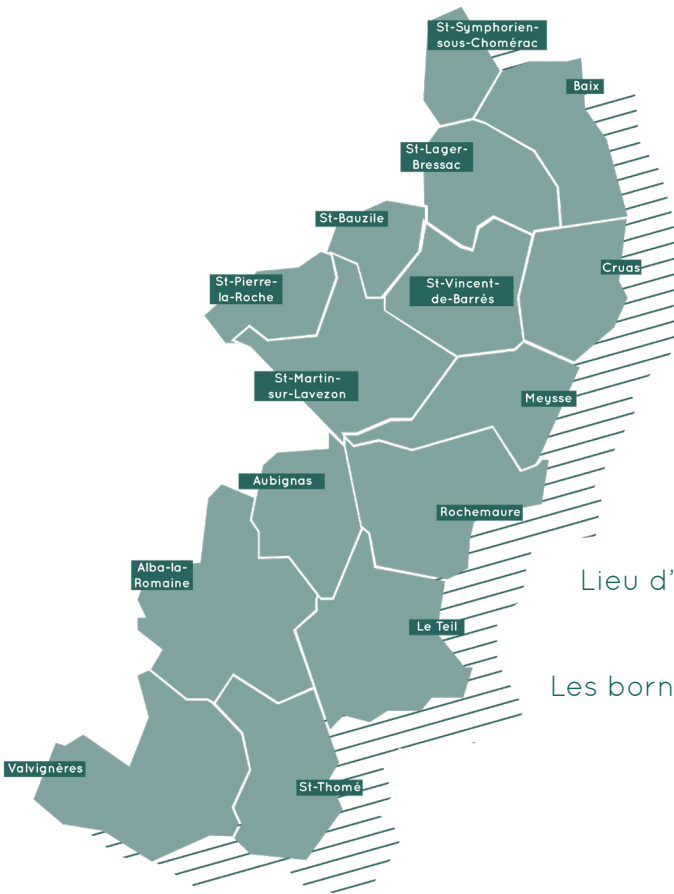
Les projets Avenir

La voie douce de la Payre : une voie convoitée
Intramuros : une application proche des habitants
Accompagnement des entreprises :
les aides du FISAC
Territoire zéro chômeurs longue durée

Page 19

Portrait de territoire

Rémi Beaussier



INFOS PRATIQUES

PÔLE CRUAS

Ardèche Rhône Coiron
10 avenue de la Résistance
07350 CRUAS
04 75 00 04 11
contact@ardecherhonecoiron.fr

ANNEXE ACCUEIL - LE TEIL

ZA Rhône-Helvie
07400 LE TEIL
04 75 00 04 11
contact@ardecherhonecoiron.fr

WWW.ARDECHERHONECOIRON.FR



© ARDECHERHONECOIRON

Acquisition de 3 panneaux de signalisation grâce au soutien du Fisac (voir p.18)

DÉCEMBRE



JANVIER

Démarrage du chantier de démolition de l'îlot du 16 rue de la république - Le Teil

Vacances de Noël au centre de loisirs de Cruas

DÉCEMBRE



Un nouvel espace pour le fonds documentaire du Musée de la Résistance et de la Déportation : des ouvrages variés consultables sur place.

JANVIER



JANVIER

Le monolithe «Enquête» : Qu'est-ce que la Culture pour vous ? Installé par la Cie Émilie Valantin à la médiathèque de Cruas



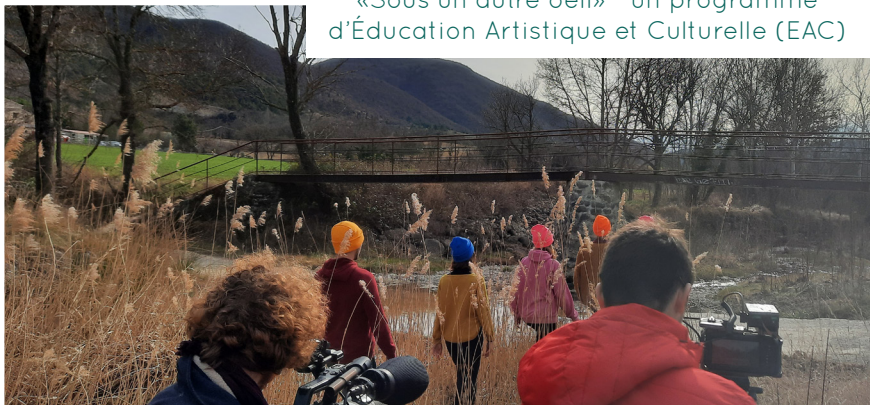
JANVIER

Signalétique sur les 14 bibliothèques intercommunales du réseau. Désormais interconnectées, elles proposent des services communs gratuits. Une signalétique identique permet de reconnaître l'ensemble des lieux du réseau.



FÉVRIER

Tournage de la vidéo danse du projet «Sous un autre oeil» - un programme d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)



La petite-enfance / jeunesse sur Ardèche Rhône Coiron

Accueil de loisirs

Pendant les vacances de Juillet
04 28 95 01 70
jevalvigneres@ardecherhonecoiron.fr



Crèche

«La Ribambelle»
Place Jean Moulin
07400 LE TEIL
04 75 52 93 03
laribambelle@ardecherhonecoiron.fr

Relais Petite Enfance (ex RAM)

«Les explorateurs»
Place Jean Moulin
07400 LE TEIL
04 75 52 93 02
lesexplorateurs@ardecherhonecoiron.fr

Lieu d'Accueil Enfants Parents

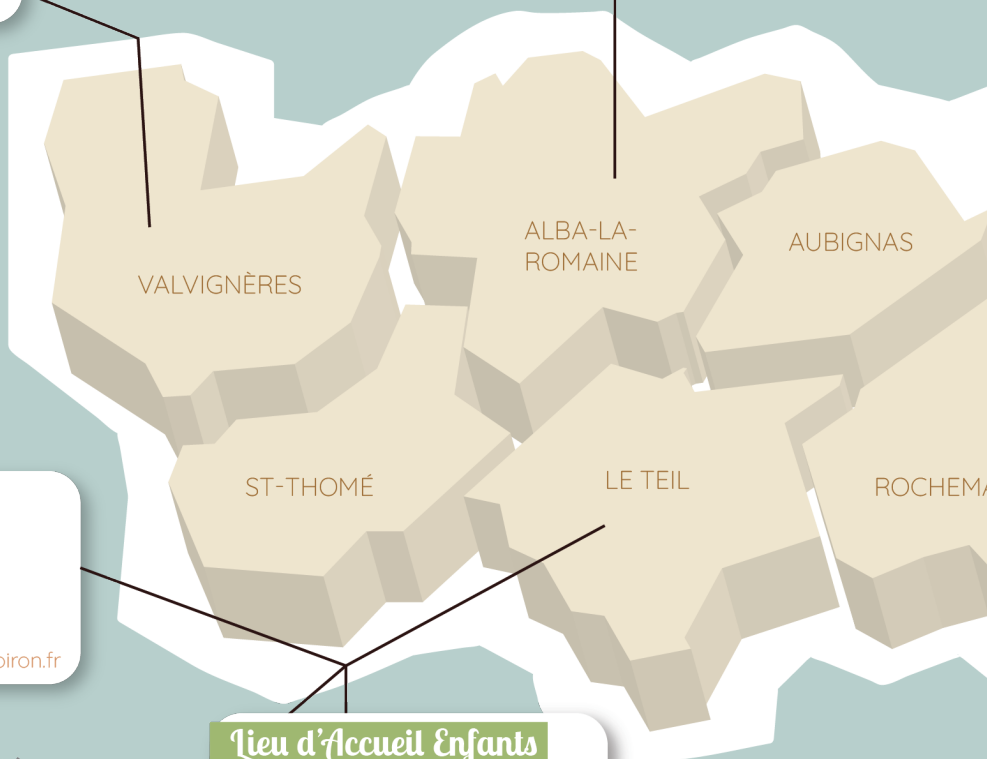
«Caracole»
Place Jean Moulin
07400 LE TEIL
04 75 52 93 02
caracole@ardecherhonecoiron.fr

Programme sportif

Lucie Aubrac
07400 LE TEIL
04 75 52 22 04
jeleteil@ardecherhonecoiron.fr

Crèche

«Les Quinsous»
Place neuve
07400 ALBA-LA-ROMAINE
04 75 52 01 22
lesquinsous@ardecherhonecoiron.fr



Relais Petite Enfance (ex RAM)

«Les petites canaille»
Impasse les lavandières
07400 MEYSSE
04 75 90 07 94
ram@ardecherhonecoiron.fr



Accueil de loisirs

04 28 95 01 70
jestlager@ardecherhonecoiron.fr

PROJET Lieu d'Accueil Enfants Parents



Accueil de loisirs

6 sentier Coursanne
07350 CRUAS
04 75 49 56 99
jecruas@ardecherhonecoiron.fr

Crèche

«Au jardin des petits pas»
Impasse les lavandières
07400 MEYSSE
04 75 00 82 82
creche@ardecherhonecoiron.fr

2 Relais Petite Enfance : Accueil et conseil des assistantes maternelles

2 Lieu d'Accueil Enfants Parents

3 Crèches : De 0 à 3 ans

4 Accueil de loisirs : De 4 à 17 ans, pendant les vacances scolaires et selon les saisons

RESTAURATION COLLECTIVE : repas aux scolaires et en portage à domicile



Depuis 2017, la compétence du service restauration collective est exercée sur les 10 communes du nord de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron.

Ce service est étendu depuis le 1^{er} janvier 2022 aux communes d'Aubignas, Le Teil et Saint-Thomé dans un souci d'équité du service rendu pour l'ensemble des usagers.

A la rentrée de septembre 2022, en collaboration avec l'ensemble des Communes, un règlement intérieur commun sera écrit et une tarification identique définie. Une harmonisation des pratiques, pour une équité dans les assiettes avec des prestations communes : mêmes menus, même qualité des repas en développant encore davantage l'approvisionnement local et le bio.

Service Restauration Collective

Cuisine Centrale intercommunale
Le Peyrou - 07210 St-Vincent-de-Barrès
04 28 95 01 69

Portage de repas à domicile

restauration@ardecherhonecoiron.fr
09 70 65 01 80

Des aménagements et des recrutements nécessaires

Des locaux modulaires de 19m² ont été installés en collaboration avec les services techniques intercommunaux sur le site de St-Vincent-de-Barrès. Un agrandissement pour ranger, laver, désinfecter les nouveaux contenants en verre du portage de repas et des scolaires, et stocker les denrées. Un agrandissement en dur est en projet pour accueillir la partie administrative et l'archivage du service restauration collective qui se renforce avec l'extension.

Le recrutement de nouveaux agents a été indispensable à la structuration du service et assurer une meilleure gestion des stocks, l'intégration davantage de produits frais et le fait maison dans les menus. Il faut penser une nouvelle organisation des équipes pour répondre à la production et à la livraison de 62 000 repas supplémentaires sur l'année à venir.



Acquisition d'un lave-batterie à granules :
une machine à laver la vaisselle grâce à la projection par l'eau de billes assurant une réduction des consommations d'eau, d'électricité et de produits chimiques.



CHIFFRES

La cuisine centrale est installée à Saint-Vincent-de-Barrès

20 agents : direction, administration, cuisiniers, livreurs, entretien...

5 véhicules

+ de 200 000 repas prévus en 2022

pour **126 800** en 2021

[illegible]

LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE : CHANGEMENT DE CONTENANTS

Avec la mise en œuvre des lois Egalim et Agec qui préconisent la fin des contenants en plastique et celle des plastiques à usage unique, le service restauration change ses pratiques pour le conditionnement des repas du portage à domicile. Précurseur dans cette démarche vers le durable, depuis le 3 janvier 2022, ce sont des contenants en verre des marques françaises Arcopale et Duralex qui sont en circulation.

Un nombre de contenants nécessaire conséquent :

Nous livrons en moyenne 5 plats par/jour et par bénéficiaire + 1 contenant pour le supplément du soir selon les menus. Pour assurer une rotation convenable, le service a dû acquérir + de 6 600 contenants.



Le portage de repas

Pour qui ?

Pour les personnes âgées de plus de 75 ans et celles fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap sur présentation d'un justificatif médical.

Comment ça marche ?



3 agents

vous accompagnent

- Pour la livraison,
- Pour les modes de réchauffage
- Pour le rangement des repas,
- Pour la vérification des denrées restantes...

Et les repas ?

Des menus variés et adaptés.
Votre menu peut s'adapter à votre régime : diabétique, sans sucre et/ou sans sel... (seulement sur ordonnance).





LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE : DANS LES OBJECTIFS DE LA LOI EGALIM

C'est quoi le gaspillage alimentaire ?

Le gaspillage alimentaire est le fait de jeter à la poubelle des denrées alimentaires, entamées ou non, qui auraient pu être consommées.

Le gaspillage alimentaire est présent tout au long de la chaîne : de la réservation du repas en passant par la production, la distribution et la consommation, du champ à la fourchette. Il concerne ceux qui préparent, commandent ou consomment des denrées alimentaires.

La démarche commence à la **centrale de réservation**. En optimisant les réservations, en connaissant tôt les absences, on adapte la préparation des bonnes quantités, en cuisine.

1 absence - 1 repas en - à préparer - 1 repas en - à livrer

En restaurants scolaires :

Adapter le grammage des portions* servies à l'âge des enfants évite le gaspillage et permet d'acquérir de bonnes habitudes alimentaires. Autre exemple, l'enfant se dirige spontanément vers ce qu'il aime manger, les recommandations visent aussi à diversifier son alimentation et à lui faire d'autres propositions alimentaires.

**Selon les recommandations du GEMREN (Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition)*

Éveiller les curiosités en proposant des repas à thèmes pour changer les habitudes alimentaires et « faire goûter » d'autres produits pour découvrir d'autres saveurs. Chaque année, sont proposés des menus comme : le menu breton, du carnaval, du jardinier ou du nouvel an chinois.

Organiser des actions de sensibilisation, comme le pesage des restes alimentaires dans les assiettes par les enfants et le personnel de restauration. Une opération mise en place depuis plusieurs années dans les restaurants scolaires. En 2019, sur les 4 semaines de l'opération, les restes alimentaires représentaient 36.7 kg sur les 10 restaurants scolaires.

En cuisine :

On peut limiter les pertes alimentaires grâce à une bonne gestion des stocks et à la conservation des aliments mais aussi dans la manière de préparer, de cuisiner et de cuire les repas pour limiter le gaspillage. Cela passe aussi par la connaissance d'accommoder les restes, de transformer des produits en surplus et de savoir les présenter dans les assiettes pour donner envie aux convives.



LIEU D'ÉCOUTE, D'ÉCHANGE ET DE RENCONTRES ENTRE PARENT / ENFANT : LES LAEP



C'est un lieu basé sur l'écoute et le partage qui accueille les enfants de moins de 5 ans accompagnés d'un parent ou d'un référent familial (grand-parent, tante, oncle...). Des accueillants professionnels de l'enfance et de la

famille y sont présents. Lieu d'accueil, de convivialité et d'échanges autour du jeu où l'on rencontre d'autres enfants et parents.

L'inscription n'est pas obligatoire : on part et on revient quand on veut !

Le LAEP est un espace de confidentialité (seul le prénom et l'âge de l'enfant sont demandés) et d'anonymat que l'on fréquente comme on le souhaite.

Il existe déjà le LAEP «Caracole» installé à la Maison de la Petite Enfance au Teil et géré par la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron.

L'implantation d'une antenne du lieu d'accueil enfants/parents (LAEP) Caracole sur la commune de Baix est en cours. Un questionnaire a été soumis aux parents ou futurs parents résidants sur les communes au nord du territoire de la CCARC afin de connaître leurs souhaits et leurs avis quant à l'organisation proposée.

Une vingtaine de familles a répondu majoritairement en faveur de ce projet.

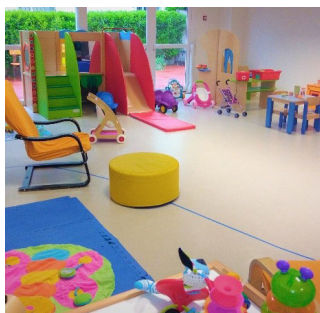
+ D'INFOS LAEP «Caracole»

Place Jean Moulin 07400

LE TEIL

04 75 52 93 02

caracole@ardecherhonecoiron.fr



Une future structure « Petite Enfance » intercommunale à Alba-la-Romaine



©L'Atelier 2AI

En septembre dernier, nous annonçons le projet de construction d'un nouveau bâtiment pour y accueillir la crèche intercommunale «Les Quinsous».

Le projet avance puisque le cabinet d'architecture a été sélectionné. Il s'agit de L'Atelier 2AI, basé à Aubenas. Celui-ci est en charge de la conception du projet, en relation avec les élus intercommunaux et ceux de la commune d'Alba-la-Romaine, puis du suivi du bon avancement des travaux. Une première esquisse a été présentée en groupe de travail en décembre dernier et le cabinet travaille actuellement sur l'avant-projet sommaire qui détaillera le projet.

Ce projet se veut avant tout fonctionnel et accueillant pour les enfants comme pour les familles. Il sera éco-conçu et garantira le respect des dernières normes en vigueur en matière de santé (qualité de l'air, revêtement...).

C'est quoi l'éco-conception ?

L'éco-conception est l'ensemble des méthodes de production qui permettent de diminuer les impacts environnementaux d'un produit ou d'un service sur l'ensemble de son cycle de vie.

Depuis le 1^{er} janvier 2022 : VOS DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE POUR LES COMMUNES D'ARDÈCHE RHÔNE COIRON

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet **d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.**

Aujourd'hui, chaque commune est prête à recevoir vos demandes, vos déclarations et certificats d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

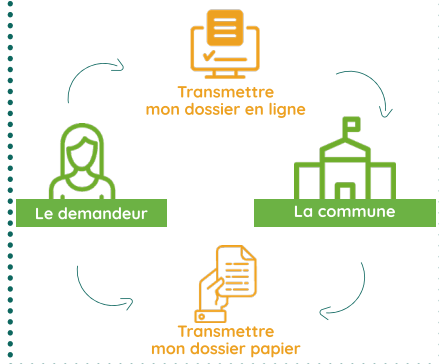
Précision : le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation. Les services continuent de vous accueillir pour recevoir vos dossiers papier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

Le dépôt en ligne c'est ...

- Un service accessible à tout moment, dans une démarche simplifiée
- Un gain de temps et d'argent : plus besoin de vous déplacer en Mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes par courrier
- Une démarche plus écologique, grâce à des dossiers numériques
- Plus de transparence sur le traitement de vos demandes, grâce à un circuit dématérialisé

Déposer votre dossier d'urbanisme

Démarche en ligne plus simple, plus rapide, 7/7 - 24/24



Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, la commune et la Communauté de communes mettent à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible : <https://sve-urba.numerian.fr/gnauprod/?Ref=arc#/>

+ D'INFOS

www.ardecherhonecoiron.fr

> Rubrique vivre à la Communauté de communes
> urbanisme

23 MARS 2022 à Saint-Martin-sur-Lavezon UNE JOURNÉE POUR PARLER PRÉVENTION

Dédiée au « bien vivre sa retraite » autour de conférences, d'ateliers : mémoire, activité physique, sommeil, nutrition, stress... Vous pourrez y trouver des conseils et des aides techniques pour l'adaptation et la sécurisation du logement mais aussi sur les aides disponibles.

• Le truck SOLiHA

Un camion pour sensibiliser aux bonnes pratiques et aux bons gestes dans son logement. Mieux anticiper l'aménagement de son habitation, pour la sécuriser et y rester longtemps.

Avec SOLiHA « Aujourd'hui pour l'habitat » qui renseignera sur les aides aux travaux disponibles.

Plus d'infos : l.courmont@solihha.fr ou arl@dromenet.org - 04 75 29 51 35

• Atouts prévention Rhône-Alpes qui regroupe six caisses de retraites de la région et Mobil'sport du Comité Ardèche Drôme sport en milieu rural pour tous.

Plus d'infos : www.atoutsprevention-ra.fr / www.sportrural07-26/mobilSPORT





LES BORNES CARTON S'INSTALLENT DANS LES COMMUNES

De nombreux cartons bruns sont déposés dans ou à côté des bacs d'ordures ménagères, créant des débordements et des dépôts sauvages. Pour être valorisés et recyclés ces cartons devraient être apportés en déchetterie.

Pour proposer une solution de proximité, la Communauté de communes, en accord avec les communes, va installer fin mars 2022, une borne carton à côté des bornes actuelles de tri, sur chaque commune.



NOUVEAU MÉMO TRI

Le mémo tri est disponible dans votre Mairie, au siège de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (Cruas) et à la Pépinière faisceau sud (Le Teil)

Venez le récupérer !



Retrouvez d'autres informations :
www.ardecherhonecoiron.fr

EMBALLAGES ET PAPIERS



À déposer en vrac,
vidés, pas besoin
de les laver...

TRAVAUX AUX RAMIÈRES

C'est à partir d'un bâtiment acquis il y a plusieurs années par la Communauté de communes que se construit le projet de nouveaux locaux du service de collecte et traitements des déchets. Les locaux actuels de ce service, installés sur la commune du Teil deviennent trop exigus pour accueillir l'ensemble des véhicules et le personnel.

Le projet d'une superficie de 515m² de garage et 180m² de bureaux et vestiaires prévoit une réhabilitation et une extension à partir de l'existant. L'aménagement de bureaux, vestiaires et sanitaires, la construction de garages et d'une aire de lavage devraient répondre aux besoins du service. Ce lieu regroupera les 10 à 12 agents du service de collecte des déchets et l'ensemble des véhicules ; un camion grue dédié à la collecte des cartons devrait prochainement être intégré.



LIVRAISON : 2023



Dès le mois de mars,
commandez votre composteur sur :
www.ardecherhonecoiron.fr

COMPOSTEUR



VERRE



Pots, bouteilles, bocaux, flacons en verre
(sans couvercles, sans bouchons)



ORDURES
MÉNAGÈRES



Après avoir TRIÉ et COMPOSTÉ,
je jette le reste des déchets dans la
poubelle d'ordures ménagères



La voie douce de la Payre : une voie convoitée !

Tourisme

Extension de la voie douce de la Payre vers St-Lager-Bressac et St-Vincent-de-Barrès

La rencontre du 13 décembre 2021, en présence des Maires des deux communes et des partenaires du projet a marqué l'achèvement de ce tronçon de la voie douce.

La réflexion autour du trajet et son balisage a été menée en étroite collaboration entre les deux communes, la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron, l'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche, le Département de l'Ardèche et l'Office de Tourisme Intercommunal Porte Sud Ardèche. Cet investissement permet à la fois d'attirer les touristes itinérants vers les villages et de servir les locaux dans leurs déplacements.

La voie douce de la Payre relie Le Pouzin à Privas sur 20 km longeant la rivière Payre. La voie verte a donné une seconde vie à l'ancienne voie ferroviaire d'Ardèche créée en 1861.

Aujourd'hui, cette voie offre un éventail d'ouvrages : tunnels, viaducs, ponts ou encore passerelles et donne accès à des panoramas spectaculaires. Ce tracé est un espace réservé à la circulation de véhicules non motorisés (promeneurs, VTT, VTC, rollers...) en toute sécurité.

Cette extension entre St-Lager-Bressac et St-Vincent-de-Barrès veut dynamiser le vélotourisme et faciliter l'accès aux villages pour les locaux et les touristes en les identifiant comme point de passage du parcours.

L'équipe des agents des espaces verts de la Communauté communes en charge de l'entretien :

- 7 kms de voie douce sur la partie de l'intercommunalité
- De la signalétique de la voie
- Des petits ouvrages d'art : murets en pierre, ponts...

Un travail
partenarial pour
valoriser la voie
douce la Payre

la Payre
Voie Douce d'Ardèche

En 2021 un groupe de travail s'est créé regroupant techniciens et élus d'Ardèche Rhône Coiron et Privas Centre Ardèche et de leurs Offices de Tourisme pour donner une entité unique à la voie. Une communication partagée est en construction avec la création d'un nouveau logo et prochainement l'installation de bornes kilométriques.

CHIFFRES DE FREQUENTATION MOYENNE DE LA VOIE 2021

(source eco-compteur de Chomérac) :

+ de 100 piétons / semaine

+ de 160 vélos / semaine

Une fréquentation de **59%** de vélos /
41% de piétons

80 869 passages par an

INTRAMUROS :

Une application proche des habitants

« IntraMuros est complémentaire à notre site internet, l'un adapté pour le téléphone, l'autre à l'ordinateur »

La commune d'Alba-la-Romaine a investi l'application dès sa mise en service par l'intercommunalité. Après 6 mois d'utilisation et 317 utilisateurs recensés, les élus du groupe communication, Yves Lamoine et Denis Berard nous expliquent comment ils ont mis à profit les fonctionnalités de cette application gratuite, à télécharger sur son smartphone.



Cette application était attendue par la commune ?

Par la commune, oui, puisque dès le début du mandat, l'équipe municipale a réfléchi à un outil d'information pour les habitants. La proposition d'IntraMuros est arrivée au bon moment. C'est un outil que l'on utilise beaucoup en complément de nos autres moyens de communiquer : le site internet, l'affichage, le bulletin municipal. On maîtrise notre communication de proximité et ça c'est parfait !

IntraMuros répond à quels besoins ?

On voulait un outil sur lequel mettre peu de texte, de l'information essentielle et qui soit dans un format adapté au téléphone mobile. Notre site internet est assez ancien et pas adapté à une consultation sur smartphone. IntraMuros convient au téléphone et notre site internet à l'ordinateur.

L'utilisation est simple pour, nous qui mettons des contenus et pour les habitants qui veulent l'utiliser.

Les utilisateurs ?

Nous avons eu des retours positifs d'habitants qui utilisent l'application régulièrement pour les informations locales mais aussi celles aux alentours : pour trouver des visites à faire, des événements sur lesquels aller. On trouve des informations sur la commune dans la rubrique « Journal » et celles du territoire dans « Agenda ». Les utilisateurs peuvent recevoir des notifications lorsqu'il y a de nouvelles informations.

Les freins que l'on constate sont ceux de devoir installer l'application sur son téléphone. Les mobiles sont souvent saturés d'applications en tous genres. Il y a des choix à faire, nous devons faire comprendre qu'IntraMuros est plus utile que d'autres.



Soyons connectés !

AVEC L'APPLICATION

INTRAMUROS



 Disponible sur App Store

 DISPONIBLE SUR Google Play

Restez informé & suivez les actualités

de vos communes



Accompagnement des entreprises

LES AIDES DU FISAC

FISAC : Le Fonds d'Intervention pour les Services l'Artisanat et le Commerce se termine. Il a été déployé par la Communauté de communes et l'État de 2018 à janvier 2022 pour mener une vingtaine d'actions. Il a accompagné le développement, l'investissement et l'attractivité des entreprises du commerce de proximité, de la restauration, de l'artisanat.



LE FISAC CE SONT AUSSI DES ACTIONS PLUS PONCTUELLES

- ▲ 3 éditions de "l'Ardèche s'invite au menu" pour manger local dans les restaurants participants.
- ▲ L'accompagnement des unions commerciales d'Alba-la-Romaine et Le Teil dans leurs animations et leur promotion du commerce (marché de Noël, fête du printemps, acquisition d'un triporteur) et celui des groupements d'artisans d'Alba-la-Romaine et St-Vincent-de-Barres. (Marché bois et métal)
- ▲ Valorisation des Marchés de Producteurs de Pays

BOULANGERIE



Le «Moulin de Bruno» - Rochemaure

Bruno Perret a, grâce à ces accompagnements, rénové la totalité de sa boutique : vitrine réfrigérée, tour viennoiserie, caisse à accès pour personnes à mobilité réduite...

INSTITUT



«Pau's et vous» - Le Teil

Pauline Pause a réaménagé son nouveau local suite au déplacement de son activité après le séisme. Un nouveau lieu pour un meilleur accueil et pour développer de nouvelles prestations. L'institut propose des conseils et des soins en utilisant des produits novateurs, bio et 100% naturels.

MAÇONNERIE



TME - Aubignas

Spécialisée dans les travaux de maçonnerie générale et gros œuvre du bâtiment. L'entreprise a acquis un godet malaxeur à pales pour chariot télescopique. Un investissement qui va l'aider à être plus performante lors de travaux intensifs de béton.

Territoire zéro chômeur de longue durée

Après plusieurs années de travail et de mobilisation de tous les acteurs locaux, la candidature de la commune du Teil a été retenue, en décembre dernier, pour intégrer le dispositif «Territoires zéro chômeur de longue durée». L'Entreprise à But d'Emploi (EBE) «Activiteil» a ainsi été créée et va

aider, dès cette année, une soixantaine de personnes à retrouver le chemin de l'emploi. La durée de l'expérimentation est de 5 ans et va permettre à près de 350 chômeurs de retrouver un travail au sein d'Activiteil ou d'entreprises du territoire.



+ D'INFOS Jeudi de 14h à 16h à la maison des projets - rue de la République Le Teil
Contact : Léa Monot 06 38 46 04 48 / lea.monot@mairie-le-teil.fr



RENCONTRE AVEC RÉMI BEAUSSIER

Rémi Beaussier a été salarié plusieurs années de la société SMACL, à St Etienne dans la Loire et à Saint-Paul-Trois-Châteaux dans la Drôme. Il possédait un bon réseau professionnel et souhaitait s'installer dans la vallée du Rhône pour être en proximité des axes de communication.

Il nous raconte son parcours et son installation sur la commune du Teil depuis quelques semaines dans un bâtiment racheté à la Communauté de communes après avoir passé plusieurs années à la Pépinière d'entreprise le faisceau sud.

Pouvez-vous nous présenter votre activité Rémi Beaussier?

Nous sommes une entreprise de couverture, étanchéité et bardage de bâtiments privés industriels, de bâtiments publics comme des médiathèques, des gymnases, des hôpitaux...sur des bâtiments neufs ou sur de la rénovation. Des chantiers qui varient selon les périodes et selon les demandes qui fluctuent aussi avec la crise sanitaire.

Quelle est votre équipe aujourd'hui ?

Une équipe composée de 3 permanents : moi, Jonathan aux études et sur une partie administrative et Thomas qui est plus sur les chantiers et leur suivi. Ensuite, on travaille avec des sous-traitants. J'ai des difficultés à monter des équipes de permanents car il y a peu de personnes qui connaissent le métier d'étancheur et nous sommes dans un métier à forte pénibilité. Former les salariés demande du temps et des compétences particulières.

Vous êtes passé par la Pépinière d'entreprise le faisceau sud ?

J'y suis resté 4 ans, c'est un lieu qui mériterait d'être mieux connu. C'est un constat, l'offre est mal connue alors que le service pour un entrepreneur

est très attractif. Les loyers sont abordables pour des surfaces importantes, dans des locaux neufs. On nous propose des services vraiment intéressants comme des formations ou encore les permanences juridiques gratuites dont j'ai bénéficiées.

Comment vous êtes arrivé à acheter ce bâtiment à la Communauté de communes pour y installer votre activité ?

Quand j'ai commencé, je ne m'attendais pas à avoir une activité telle, le chiffre d'affaires est satisfaisant. Etant Ardéchois, j'ai voulu revenir dans le Département car j'ai commencé à travailler dans la Loire. Mon projet de départ était assez clair mais je cherchais un local et un bureau. Comme je l'ai

*« Géographiquement,
Le Teil est très bien situé
pour mon activité »*

dit, je suis passé par la Pépinière et ensuite j'ai eu du mal à trouver des bâtiments, en plus le Covid est passé par là.

La Communauté de communes a vraiment joué le jeu pour me faciliter l'accès à ce bâtiment, tout à été fait pour que la vente se passe rapidement et dans de bonnes conditions. C'était un bâtiment utilisé par le service de collecte des déchets ; on y trouve une partie atelier qui nous sert pour le stockage et une partie bureau. Aujourd'hui mon but est de pérenniser mon activité dans ces lieux. A termes j'aimerais embaucher une secrétaire et faire évoluer les salariés.



1 carte gratuite

RENDRE

EMPRUNTER

RÉSERVER

14 bibliothèques

